

Etape 2 : du refuge Wallon-Marcadau au refuge de Bayssellance

Cauterets



Reuge des Oulettes de Gaube et face nord du Vignemale (© OT Cauterets)



L'étape aux trois cols, au cœur des vallées de Cauterets, avec comme actrice principale l'imposante face nord du massif du Vignemale.

Toute une palette de décors et de couleurs pour cette traversée entre Marcadau et refuge de Bayssellance. Un itinéraire en dent de scie à proximité du géant Vignemale, l'esprit fasciné par la puissance que dégage ce haut lieu pyrénéen. Torrents laiteux et bondissants, lacs scintillants du vallon d'Arratille, glaciers éblouissants de la face nord du Vignemale : l'eau dans tous ses états. Granites blancs, robustes et mouchetés, roches métamorphiques

Infos pratiques

Pratique : Itinérance à pied

Durée : 7 h

Longueur : 13.8 km

Dénivelé positif : 1412 m

Difficulté : Difficile

Type : Traversée

Thèmes : Cols et Sommets, Lac

ferrugineuses et rougeoyantes : la pierre dans toutes ses teintes et ses textures.

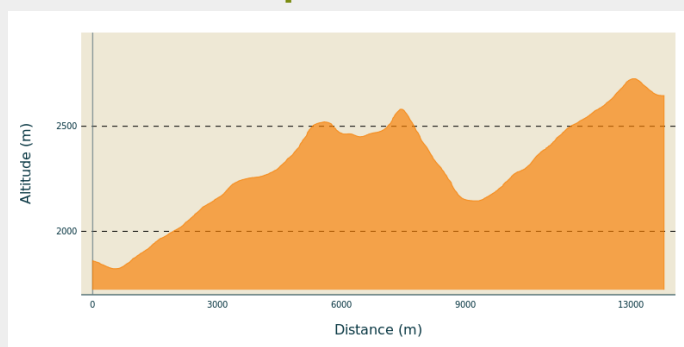
Itinéraire

Départ : Refuge Wallon-Marcadau, Cauterets

Arrivée : Refuge Bayssellance, vallée d'Ossoue (Gavarnie)

Communes : 1. Cauterets
2. Gavarnie-Gèdre

Profil altimétrique



Altitude min 1822 m Altitude max 2726 m

Quitter le refuge Wallon-Marcadau (1865 m) en descendant dans la vallée du Marcadau quelques minutes.

1. Dès la première intersection de sentiers (1820 m), emprunter à droite une passerelle sur le gave et suivre le sentier du col d'Arratille (panneau). Il traverse un petit plateau puis franchit le gave d'Arratille (seconde passerelle). Monter ensuite facilement en bordure du gave (toujours sur votre droite), dans un bois clair de pins à crochets. Plus haut (vers 2030 m), le sentier s'écarte sur la gauche et monte soudainement sur un versant abrupt par une première série de lacets. Traverser ensuite vers la droite dans les dalles granitiques puis, de retour à proximité du torrent, gravir un nouveau ressaut sur la gauche, en courts virages. Une passerelle permet ensuite de traverser le gave d'Arratille.
2. Un replat précède le lac d'Arratille (2247 m), que le sentier longe par la droite. Remonter dans l'axe du vallon supérieur en bordant quelques laquets. La trace se glisse bientôt à gauche dans une étroiture, puis elle entame la montée finale dans la pierraille (ou neige persistante en début d'été). Passer ainsi au-dessus du lac du col d'Arratille, jusqu'à atteindre la frontière.
3. Au col d'Arratille (2528 m), la colossale Pique Longue du Vignemale apparaît. Passer versant espagnol et bifurquer tout de suite à gauche en suivant une sente cairnée. Franchir un court passage escarpé (10 m) sous le pic Né puis décrire une longue traversée horizontale (orientée nord-est) dans une pierraille rosée, en balcon sur la haute vallée du río Ara. Au bout, le sentier vous hisse à gauche vers une croupe rocheuse, d'où l'on découvre le col suivant. Des lacets serrés y conduisent.
4. Au col des Mulets (2591 m), repasser sur le versant français et descendre dans une combe qui reste longtemps enneigée (prudence !), ou sur des blocs rougeoyants, puis blancs. Bien suivre les cairns pour perdre de l'altitude dans cette vallée suspendue. Vers 2400 m, le sentier file à droite pour aller traverser un torrent et continue à descendre en rive droite de ce dernier. Bien marqué au milieu d'un sol herbeux, il laisse tout le temps d'apprécier la vue sur le Vignemale. En bas, border un éboulis et atterrir sur le plateau des Oulettes de

Gaube. Traverser alors à gauche la zone de bivouac pour vous rapprocher d'un refuge.

5. Sur la terrasse du refuge des Oulettes de Gaube (2151 m), prendre le sentier qui monte immédiatement vers la Hourquette d'Ossoue (panneau). Après une première traversée ascendante, le sentier revient vers un torrent issu des lacs Arraillé, puis il grimpe en virages serrés.
6. Intersection de sentiers (2435 m) : laisser à gauche l'itinéraire menant au col d'Arraillé pour rester à droite sur le sentier de la Hourquette d'Ossoue. Remonter alors une croupe rocheuse avec vue magistrale sur la face nord du Vignemale, puis traverser progressivement vers le sud. Le chemin devient franchement pierreux à l'aplomb de la Hourquette, puis remonte sur la gauche dans des éboulis (délicat en présence de névés tardifs, prudence !), jusqu'à atteindre le col.
7. La Hourquette d'Ossoue (2734 m), par son ambiance haute montagne sous protection du Vignemale, est un col mythique des Pyrénées. Sur votre droite, accès facultatif au Petit Vignemale par un sentier serpentant en bordure de crête. Pour la descente, suivre sur la gauche un sentier évident qui rejoint l'abri pour la soirée, que l'on aperçoit.
8. Refuge de Bayssellance (2651 m).

Sur votre route...



 L'hermine (A)

 Le glacier d'Ossoue (B)

 Refuge de Bayssellance (C)

Toutes les informations pratiques

Recommandations

- **Praticabilité :**

En début d'été, se renseigner sur la présence de névés aux passages des cols.

- **Refuges :**

Penser à réserver votre nuit au refuge de Bayssellance

> Tél. 09 74 77 66 52

> [Site web](#)

Possibilité de raccourcir l'étape en faisant halte au refuge des Oulettes de Gaube

> Tél. 09 88 18 41 46

> [Site web](#)

- **Parc national des Pyrénées** : une partie de l'itinéraire se trouve en zone-cœur du Parc National, **les chiens y sont interdits** et le bivouac réglementé.

> [En savoir plus.](#)

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Coeur du Parc national des Pyrénées

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc national des Pyrénées : [Contact](#)

Un Parc national est un territoire reconnu comme exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et de son patrimoine culturel.

Le **cœur du Parc** est une zone bénéficiant d'un statut de protection réglementaire : [Réglementation du Parc national des Pyrénées](#)

Le [décret](#) instaure une réglementation spécifique de la zone cœur ; **la plupart des activités humaines qui pourraient nuire à la conservation des patrimoines y sont ainsi soumises à autorisation ou interdites.**

Les activités de nature peuvent être :

- autorisées (si elles ne nécessitent pas des aménagements spécifiques ou ne se pratiquent pas sur des zones sensibles) : randonnée pédestre, randonnée à ski ou en raquette, escalade, spéléologie ...
- soumises à autorisation afin de limiter les aménagements ou les dérangements : survols à moins de 1000 mètre, équipement de voies d'escalade ...
- interdites : chasse, feu, chien, vélo ...

Au-delà de la réglementation, le Parc national des Pyrénées souhaite définir en concertation avec les acteurs locaux des règles de bonne pratique pour la conciliation des activités et de la protection des patrimoines.

La zone cœur est délimitée par une signalétique de carrés sur lesquels figure une tête d'Isard rouge sur fond blanc. A noter que la direction des cornes indique la zone cœur.

Lieux de renseignement

Office de Tourisme de Cauterets

Place Maréchal Foch, 65110 CAUTERETS

infos@cauterets.com

Tel : +33 (0)5 62 92 50 50

<http://www.cauterets.com>



Sur votre route...



🦊 L'hermine (A)

L'Hermine est un petit animal au corps allongé et aux pattes courtes. Un net dimorphisme sexuel existe. Les mâles peuvent atteindre 300 gr contre 200 gr pour les femelles. Elle mesure de 20 à 30 cm sans la queue. L'Hermine est tout à fait à son aise dans les régions froides et en montagne où on la rencontre entre 1 000 et 3 000 mètres d'altitude. Elle consomme essentiellement des rongeurs. Mais, elle ne craint pas d'attaquer aussi des animaux plus grands tels que le lièvre, le lapin ...

Crédit : (c) C.Cuenin - Parc national des Pyrénées. Hermine



🏔 Le glacier d'Ossoue (B)

Le glacier d'Ossoue est un glacier des Pyrénées situé dans le massif du Vignemale, sur le versant nord de la frontière franco-espagnole dans le département des Hautes Pyrénées. C'est le deuxième en superficie après le glacier de l'Aneto mais devant celui de la Maladeta. D'une surface d'environ 50 hectares (en 2007) et se trouvant entre 2 800 et 3 200 mètres d'altitude, le glacier est entouré de nombreux sommets de plus de 3 000 mètres dont le Vignemale, la Pointe Chausenque ou encore le pic de Montferrat qui dominent sa partie haute. Au milieu du XIXème siècle, sa surface atteignait les 110 hectares. Au début du XXIème siècle, sa longueur dépassait encore les 2 kilomètres.

Le glacier d'Ossoue est un glacier dit "de langue", il possède une langue terminale qui correspond à la zone où la fonte provoque la diminution de l'épaisseur du glacier jusqu'à sa disparition totale (appelé également zone d'ablation). Cette zone d'ablation se différencie de la zone d'accumulation où, à l'inverse, la neige s'accumule et se transforme en glace, maintenant ainsi le cycle de vie du glacier. Son enneigement et sa praticabilité sont en général bons au début de l'été, mais son état se détériore rapidement ensuite, selon les années : il n'est pas rare d'y trouver des crevasses en fin de saison estivale, particulièrement dans sa partie basse, sous le Petit Vignemale. L'épaisseur du glacier varie selon les saisons et les années : les grottes Russell en sont un très bon indicateur. Creusées dans la roche, au niveau de la partie supérieure du glacier, elles se retrouvent soit sous la neige, soit bien au-dessus, nécessitant un peu d'escalade pour les atteindre.

Crédit : Julien Liron



Refuge de Bayssellance (C)

Refuge de Bayssellance :

Altitude 2651m - 58 places.

Tél. : 09 74 77 66 52

> Réservation en ligne : [site web du refuge](#)

Crédit : (c) FFCAM - Refuge de Bayssellance